



DATES DES VERSEMENTS DE TAXES 2026

P.6

OFFRE D'EMPLOI CAMP DE JOUR

P.15

ENTRAINEURS AUX LIGUES SPORTIVES RECHERCHÉS

P.18

PROGRAMME D'ACCOMPAGNEMENT AU CAMP DE JOUR

P.21

CONTENU

Conseil municipal	2
Vie municipale	3
Budget 2026	4
Informations sur les services	6
Développement durable	12
Histoire et patrimoine	13
Bibliothèque	14
Loisirs et culture	14
Vie communautaire	22
Calendrier de février	26
Calendrier de mars	27
Calendrier des collectes	28



INSCRIPTIONS AU CAMP DE LA RELÂCHE 2026

Page 20



LIGUES SPORTIVES

INSCRIPTIONS À L'ÉCOLE ET À LA PASSE-PARTOUT



Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec

Page 17-18-19

Page 11

À la mairie

MAIRE



Mario St-Pierre
450 772-5574



DISTRICT 1



Michel Côté
450 772-1122

DISTRICT 2



Laurence Bousquet
579 489-5485

DISTRICT 3



Shany Ravenelle
450 502-0143

DISTRICT 4



Sylvie Guévin
450 888-0547

DISTRICT 5



Sylvain Gagné
514 292-1661

DISTRICT 6



Patricia Cordeau
450 261-6900

Photos des membres - Crédit: Patric Roger

Hôtel de ville



SERVICE D'URBANISME

En télétravail les mardis, jeudis et vendredis
En présentiel les lundis et mercredis
selon l'horaire de bureau
Appelez au 450 772-2488 poste 0

Édifices municipaux

Centre sportif et culturel

50, avenue Garneau
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



Pavillon des loisirs

165, rue Lacasse
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2488



Bibliothèque

65-A, avenue Saint-François
Saint-Pie (Québec) J0H 1W0

Téléphone : 450 772-2332

HORAIRE

Mardi, mercredi, jeudi:
de 11 h 30 à 16 h 30
de 18 h 30 à 20 h 30
Vendredi de 9 h 30 à 11 h 30
Samedi de 10 h à 14 h



Services municipaux

Sébastien Demers	Directeur général et greffier dg@villest-pie.ca	772-2488	poste 229
Dominique St-Pierre	Directrice générale adjointe et trésorière d.st-pierre@villest-pie.ca	772-2488	poste 226
Annick Lafontaine	Assistante-greffière greffe@villest-pie.ca	772-2488	poste 230
Sophie Boillard	Inspectrice en bâtiment et environnement en chef urbanisme@villest-pie.ca	772-2488	poste 223
Jimmy Lessard	Inspecteur-adjoint en bâtiment et environnement adj.urbanisme@villest-pie.ca	772-2488	poste 235
François Daudelin	Directeur des travaux publics dtp@villest-pie.ca	772-2488	poste 231
Julie Nicolas	Directrice des loisirs et des communications loisirs@villest-pie.ca	772-2488	poste 236
Jean-Yves Bergeron	Coordonnateur en loisirs coordo.loisirs@villest-pie.ca	772-2488	poste 227
Martine Garon	Responsable de la bibliothèque biblio@villest-pie.ca	772-2332	
Sylvain Daigneault	Directeur du Service sécurité incendie s.daigneault@villest-pie.ca	772-2488	
Alexandria Boucher	Préventionniste prevention@villest-pie.ca	772-2488	poste 252

Si vous avez des questions ou des commentaires à adresser aux conseillers municipaux, il est possible de le faire en faisant parvenir un courriel à l'adresse suivante : elus@villest-pie.ca

Coordonnées:

Hôtel de ville:

77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Qc) J0H 1W0
Téléphone: 450 772-2488
Télécopieur: 450 772-2233
Courriel: st-pie@villest-pie.ca
Site internet: www.villest-pie.ca

HEURES D'OUVERTURE:

Hôtel de ville:
Lundi au jeudi: 8 h 30 à 16 h 30
(Fermé de 12 h 30 à 13 h)
Vendredi: 8 h à 13 h

Service de voirie

Lundi au vendredi: Horaire variable
(Fermé de 12 h à 13 h)

Urgence voirie et aqueduc
1 888 792-7179

SPA de Drummond: 1 855 472-5700

**AVIS**

Les versions intégrales des procès-verbaux et des règlements sont disponibles sur le site internet ou en version imprimée au bureau municipal pour toute personne qui en fera la demande auprès du secrétariat. Veuillez noter que les versions officielles sont détenues à l'hôtel de ville. Aucun frais de reproduction ou de poste ne sera exigé au demandeur.

PROCÈS-VERBAL

de la séance spéciale du budget du 18 décembre 2025 à 19h30.

ADOPTION DU BUDGET DE L'EXERCICE FINANCIER 2026 ET DISTRIBUTION DU DOCUMENT EXPLICATIF

Le conseil adopte le budget pour l'exercice financier 2026 au montant de 11 313 500 \$ et le document explicatif sera imprimé dans le journal municipal L'Écho de ma Ville, diffusé sur le territoire de la municipalité.

ADOPTION DU PROGRAMME TRIENNAL EN IMMOBILISATION 2026, 2027 ET 2028 ET DISTRIBUTION DU DOCUMENT EXPLICATIF

Le conseil adopte le programme triennal en immobilisation de la municipalité pour les exercices financiers 2026, 2027 et 2028, tel que présenté et le document explicatif sera imprimé dans le journal municipal L'Écho de ma Ville, diffusé sur le territoire de la municipalité.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h30.

PROCÈS-VERBAL

de la séance spéciale du budget du 18 décembre 2025 à 19h.

ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

L'ordre du jour de la séance extraordinaire du 18 décembre 2025 est adopté avec l'ajout du point 16. Résolution appuyant la demande d'autorisation auprès de la Commission de protection du territoire agricole du Québec (CPTAQ) concernant le lot 2 971 900 de la route 235 du cadastre du Québec.

ADOPTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 291 DÉCRÉTANT UNE DÉPENSE ET UN EMPRUNT DE 27 500 \$ AYANT POUR BUT DE FINANCER UNE INSTALLATION SEPTIQUE

L'objet de ce règlement vise à pourvoir aux dépenses reliées à une installation septique qui seront remboursées par les demandeurs.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT DE TAXATION NUMÉRO 212-2026 RELATIF AUX TAUX DE LA TAXATION, DE LA TARIFICATION DES SERVICES MUNICIPAUX ET DES CONDITIONS DE PERCEPTION POUR L'EXERCICE FINANCIER 2026

L'objet de ce règlement vise à établir les taux de la taxation, de la tarification des services municipaux et des conditions de perception pour l'exercice financier 2026.

AVIS DE MOTION ET PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 281-2026 MODIFIANT LE RÈGLEMENT 281 CONCERNANT LA TARIFICATION POUR LA FOURNITURE OU L'UTILISATION DES BIENS OU DES SERVICES DE LA MUNICIPALITÉ

L'objet de ce règlement vise à mettre à jour les tarifs exigibles pour la fourniture de certains biens ou services rendus par la municipalité.

TAUX D'INTÉRÊT SUR LES ARRÉRAGES DÉCRÉTÉ POUR L'ANNÉE 2026 ET APPLICABLE À TOUTE SOMME DUE À LA VILLE DE SAINT-PIE

Le conseil décrète qu'à compter du moment où les taxes deviennent exigibles, les soldes impayés portent intérêt au taux annuel de 5 % pour la période du 1^{er} janvier 2026 au 31 décembre 2026.

AVIS DE MOTION DU RÈGLEMENT NUMÉRO 80-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS

L'objet de ce règlement est de mettre à jour les tarifs relatifs aux permis et certificats.

PROJET DE RÈGLEMENT NUMÉRO 80-8 MODIFIANT LE RÈGLEMENT DES PERMIS ET CERTIFICATS

Le conseil adopte le projet de règlement numéro 80-8 intitulé « Règlement modifiant le règlement des permis et certificats ».

APPROPRIATION DES SURPLUS ACCUMULÉS NON AFFECTÉS EN SURPLUS ACCUMULÉS AFFECTÉS ÉQUILIBRE BUDGÉTAIRE (BUDGET 2026)

Le conseil autorise l'affectation des surplus accumulés non affectés en surplus accumulés affectés équilibre budgétaire (budget 2026) pour un montant de 246 250 \$.

APPLICATION DU RÈGLEMENT 273 RELATIF AUX NUISANCES ET À L'UTILISATION DE L'EAU - DÉSIGNATION

Le conseil désigne Jimmy Lessard, inspecteur en bâtiment et en environnement, comme « personne désignée » pour l'application du règlement numéro 273 et il est autorisé à émettre des constats d'infraction.

TRAVAUX SUR LE RANG DU BAS-DE-LA-RIVIÈRE, PHASE III - OCTROI DU MANDAT POUR LA PRÉPARATION DES PLANS, DEVIS, ESTIMATION ET DOCUMENTS D'APPEL D'OFFRES

Le conseil octroie le mandat de gré à gré à la firme Tetra Tech QI inc. pour la préparation des plans, devis, estimation et documents d'appel d'offres en rapport avec les travaux de réfection du rang du Bas-de-la-Rivière, phase III, conformément à leur offre de service du 28 novembre 2025, pour un montant forfaitaire de 40 400 \$, plus taxes.

CONCEPTION ET IMPRESSION DU JOURNAL MUNICIPAL - OCTROI DU CONTRAT POUR L'ANNÉE 2026

Le conseil octroie le contrat de gré à gré à la compagnie Technopub pour la conception et l'impression du journal municipal pour l'année 2026, conformément à la soumission datée du 27 novembre 2025 et avise la compagnie Technopub que le journal municipal sera produit six (6) fois dans l'année 2026, soit aux deux mois.

FINANCES - COMPTES PRÉSENTÉS AU 18 DÉCEMBRE 2025

Le conseil approuve et entérine les dépenses et les paiements des comptes présentés : 2 298 077.71 \$.

BUDGET RÉVISÉ 2025 - OFFICE D'HABITATION DES MASKOUTAINS ET D'ACTON

Le conseil accepte la quatrième révision du budget 2025 du 1^{er} décembre 2025 de l'OHMA indiquant que la contribution de la Ville de Saint-Pie s'élève à 4 868 \$.

RÉSOLUTION APPUYANT LA DEMANDE D'AUTORISATION AUPRÈS DE LA COMMISSION DE PROTECTION DU TERRITOIRE AGRICOLE DU QUÉBEC (CPTAQ) CONCERNANT LE LOT 2 971 900 DU LA ROUTE 235 DU CADASTRE DU QUÉBEC

Le conseil recommande à la CPTAQ d'autoriser la demande présentée par Les Grains Semtech inc. pour l'utilisation à une fin autre que l'agriculture d'une partie du lot 2 971 900 du cadastre du Québec, d'une superficie approximative de 5 ha, soit aux fins de l'agrandissement de son entreprise de conditionnement de semences et de grains.

LEVÉE DE LA SÉANCE

La séance est levée à 19h45.



BUDGET 2026

Chères citoyennes, chers citoyens,

En ce début d'année 2026, votre conseil municipal présente un budget responsable, centré sur les services aux personnes, sur l'entretien de nos infrastructures et sur la préparation de l'avenir. Cette planification met en lumière une gestion rigoureuse des dépenses courantes tout en poursuivant des investissements ciblés qui amélioreront durablement notre qualité de vie. Grâce à un exercice budgétaire rigoureux, le taux de la taxe foncière générale a augmenté de 3 % pour s'établir à 0,3745 \$ pour 2026.

TABLEAU COMPARATIF DU BUDGET 2026

Taux de la taxe foncière générale	0,3636 \$	0,3745 \$	3,00 %
REVENUS	2025	2026	Variation
Taxe foncière	5 251 800 \$	5 501 225 \$	249 425 \$
Taxe service de la dette	1 139 525 \$	1 157 600 \$	18 075 \$
Service municipaux (eau, assainissement des eaux usées, matières résiduelles, entretien des rues privées)	2 327 075 \$	2 515 350 \$	188 275 \$
Tenant lieu de taxes (édifices scolaires, gouvernement)	64 525 \$	77 100 \$	12 575 \$
Autres (services rendus, droit de mutations, intérêts, etc)	1 193 675 \$	1 267 550 \$	73 875 \$
Transfert (subvention)	785 800 \$	794 675 \$	8 875 \$
TOTAL DES REVENUS	10 762 400 \$	11 313 500 \$	551 100 \$

DÉPENSES	2025	2026	Variation
Administration générale	1 245 300 \$	1 465 600 \$	220 300 \$
Sécurité publique	2 328 825 \$	2 451 125 \$	122 300 \$
Transport	1 641 700 \$	1 744 975 \$	103 275 \$
Hygiène du milieu	1 463 250 \$	1 627 900 \$	164 650 \$
Santé et bien être	6 500 \$	4 700 \$	(1 800) \$
Aménagement, urbanisme et développement	164 625 \$	305 550 \$	140 925 \$
Loisirs & culture	1 361 700 \$	1 314 800 \$	(46 900) \$
Réseau d'électricité	1 400 \$	3 825 \$	2 425 \$
Frais de financement	1 140 550 \$	1 170 850 \$	30 300 \$
TOTAL AVANT AFFECTATIONS	9 353 850 \$	10 089 325 \$	735 475 \$
Conciliation à des fins fiscales			
Financement à long terme	1 296 875 \$	1 124 925 \$	(171 950) \$
Activités d'investissements	26 975 \$	293 425 \$	266 450 \$
Excédent accumulé affecté	84 700 \$	(194 175) \$	(278 875) \$
TOTAL DES DÉPENSES	10 762 400 \$	11 313 500 \$	551 100,00 \$

EXEMPLE DE VARIATION DE COMPTE DE TAXES POUR UNE RÉSIDENCE UNIFAMILIALE

Valeur foncière moyenne en 2026 :	384 591 \$							
Consommation d'eau [M³] :	100							
	2025				2026		Ecart	
	Taux	Unité de mesure	Taxes (\$)		Taux	Unité de mesure	Taxes (\$)	\$ %
Taxe foncière	0,3636 \$	/ 100\$ Éval.	1 398 \$	Taxe foncière	0,3745 \$	/ 100 \$ Éval.	1 440 \$	42 \$ 3 %
Taxe spéciale - dettes	0,0848 \$	/ 100\$ Éval.	326 \$	Taxe spéciale - dettes	0,0850 \$	/ 100 \$ Éval.	327 \$	1 \$ 0 %
Ordures	150,00 \$	1	150 \$	Ordures	180,00 \$	1	180 \$	30 \$ 20 %
Règl. Par unité - Aqueduc	128,72 \$	1	129 \$	Règl. Par unité - Aqueduc	125,03 \$	1	125 \$	(4) \$ -3 %
Règl. Par unité - Égouts	141,31 \$	1	141 \$	Règl. Par unité - Égouts	170,31 \$	1	170 \$	29 \$ 21 %
Taxe d'eau - base immobilisation	84,00 \$	1	84 \$	Taxe d'eau - base immobilisation		1	-00 \$	(84) \$ -100 %
Taxe d'eau - exploitation	42,54 \$	1	43 \$	Taxe d'eau - exploitation	46,27 \$	1	46 \$	4 \$ 9 %
Égout base	85,00 \$	1	85 \$	Égout base	100,00 \$	1	100 \$	15 \$ 18 %
Taxe spéciale - Étang	16,50 \$	1	17 \$	Taxe spéciale - Étang	15,95 \$	1	16 \$	(1) \$ -3 %
Taxe spéciale - renflouer le surplus	37,55 \$	1	38 \$	Taxe spéciale - renflouer le surplus	36,59 \$	1	37 \$	(1) \$ -3 %
Centre sportif et culturel	31,00 \$	1	31 \$	Centre sportif et culturel	30,75 \$	1	31 \$	(0) \$ -1 %
Égout utilisation	0,20 \$	M³	20 \$	Égout utilisation	0,20 \$	M³	20 \$	-00 \$ 0 %
Compteur d'eau	0,89 \$	M³	89 \$	Compteur d'eau	0,93 \$	M³	93 \$	4 \$ 4 %
TOTAL			2 550 \$	TOTAL			2 585 \$	35 \$ 1 %

BUDGET 2026



EXEMPLE DE VARIATION DE COMPTE DE TAXES POUR UNE RÉSIDENCE AVEC FERME ET SERVICES

Valeur foncière moyenne en 2026:	1 777 500 \$							
Consommation d'eau [M³]:	180,8							
2025								
	Taux	Unité de	Taxes (\$)		Taux	Unité de	Taxes (\$)	\$ %
Taxe foncière	0,3636 \$ / 100\$ Éval.		6 463 \$	Taxe foncière	0,3745 \$ / 100\$ Éval.		6 657 \$	194 \$ 3 %
Taxe spéciale - dettes	0,0848 \$ / 100\$ Éval.		1 507 \$	Taxe spéciale - dettes	0,0850 \$ / 100\$ Éval.		1 511 \$	4 \$ 0 %
Ordures	150,00 \$	1	150 \$	Ordures	180,00 \$	1	180 \$	30 \$ 20 %
Règl. par unité - Aqueduc	128,72 \$	1	129 \$	Règl. par unité - Aqueduc	125,03 \$	1	125 \$	(4) \$ -3 %
Taxe d'eau - exploitation	42,54 \$	1	43 \$	Taxe d'eau - exploitation	46,27 \$	1	46 \$	4 \$ 9 %
Centre sportif et culturel	31,00 \$	1	31 \$	Centre sportif et culturel	30,75 \$	1	31 \$	(0) \$ -1 %
Vidange installation septique	100,00 \$	1	100 \$	Vidange installation septique	100,00 \$	1	100 \$	-00 \$ 0 %
Compteur d'eau	0,89 \$	M³	161 \$	Compteur d'eau	0,93 \$	M³	168 \$	7 \$ 4 %
TOTAL			8 583 \$	TOTAL			8 818 \$	234 \$ 3 %

PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS

Immobilisations	Mode de financement	2026	2027	2028	Total
Administration					
Serveurs	Surplus non affecté	23 100 \$			23 100 \$
Couverture hôtel de ville	Fonds général	63 000 \$			63 000 \$
Service de sécurité incendie					
Budget pour équipements périssables	Fonds général	18 000 \$			18 000 \$
Cylindres d'apria 4 500 (12)	Fonds général	10 025 \$			10 025 \$
Pick-up avec équipement	Fonds de roulement	89 000 \$			89 000 \$
Autopompe	Fonds de roulement & emprunt	986 300 \$			986 300 \$
Voirie					
Rang du Bas-de-la-Rivière phase III	Emprunt & subvention	2 860 200 \$			2 860 200 \$
Palan	Fonds général		5 000 \$		5 000 \$
Véhicule (Volvo)	Fonds de roulement		500 000 \$		500 000 \$
Boîte asphalte	Fonds général		200 000 \$		200 000 \$
Hygiène du milieu					
Rang du Bas-de-la-Rivière phase III	Emprunt & subvention	1 906 800 \$			1 906 800 \$
Système télémétrie chambre compteur lecture continue	Surplus affecté	20 000 \$			20 000 \$
Télémétrie avec postes de pompage en continu PP1	Fonds général	40 000 \$			40 000 \$
Chauffage salle de dégrilleur	Fonds général	50 000 \$			50 000 \$
Automation traitement des eaux	Surplus affecté	140 000 \$			140 000 \$
Reconditionnement pompe de distribution 1 & 2	Fonds général		26 000 \$		26 000 \$
Couverture	Fonds général		12 500 \$		12 500 \$
Nouvelle pompe vidange bassin traitement des eaux	Fonds général		10 000 \$		10 000 \$
Télémétrie avec postes de pompage en continu PP3	Fonds général		25 500 \$		25 500 \$
Cabanon PP3	Fonds général		20 000 \$		20 000 \$
Remplacement pompe de distribution avec variateur de vitesse	Fonds général		94 500 \$		94 500 \$
Conduite d'aménée 1100 Saint-Charles 2,4 km	Emprunt		1 500 000 \$		1 500 000 \$
Avenue Roy de Phaneuf à Sainte-Cécile	Emprunt			1 500 000 \$	1 500 000 \$
Rue Salaberry de Saint-Paul à Saint-Pie	Emprunt			600 000 \$	600 000 \$
Rue Saint-Paul de Sainte-Cécile à Saint-François	Emprunt			750 000 \$	750 000 \$
Loisirs					
Filets de protection	Subvention et fonds général	22 850 \$			22 850 \$
Ouvre porte automatique	Subvention et fonds général	15 000 \$			15 000 \$
Parcours d'entraînement en plein air	Subvention et commandites	85 000 \$			85 000 \$
Centre communautaire	Subvention & emprunt		10 000 000 \$		10 000 000 \$
Terrain de balle remise à niveau	Subvention		50 000 \$		50 000 \$
Mobilier de parc pour zone de socialisation pour ados et familles	Subvention		18 000 \$		18 000 \$
Halte vélo	Subvention		15 000 \$		15 000 \$
Parcours d'hébertisme	Subvention			90 000 \$	90 000 \$
TOTAL		6 329 275 \$	12 476 500 \$	2 940 000 \$	21 745 775 \$



INFORMATIONS SUR LES SERVICES



INFO FLASH

- 14 février 2026 : **Bonne Saint-Valentin à tous!**
- Le premier versement de taxe sera dû **le 5 mars.**
- Les **jeunes** de Saint-Pie ont **besoin d'arbitres et d'entraîneurs** pour le SOCCER et le DEK HOCKEY!

Consultez la page 18.

JE CHANGE L'HEURE,

JE VÉRIFIE MES AVERTISSEURS!

N'oubliez pas d'avancer votre heure durant la **nuit de samedi à dimanche du 7 au 8 mars prochain.**

Profitez-en aussi pour vérifier vos avertisseurs de fumée. Un geste si simple qui peut sauver des vies!

DATES DES VERSEMENTS DE TAXES 2026

Vous allez recevoir sous peu votre compte de taxes municipales pour l'année 2026. Pour ceux qui ont un compte de plus de 300 \$, vous remarquez qu'il vous est possible de payer en 6 versements.

CHANGEMENT DE L'ESCOMPTE POUR LE PAIEMENT TOTAL DES TAXES ANNUELLES AVANT LA PREMIÈRE DATE D'ÉCHÉANCE :

POUR LES CITOYENS QUI DÉSIRENT PAYER LEUR COMPTE EN ENTIER, L'ESCOMPTE ALLOUÉ EST MAINTENANT DE 1 %.
Pour avoir droit à l'escompte, vous devez payer la totalité de vos 6 versements au plus tard le **5 mars 2026**.

DATE LIMITÉE DU PREMIER VERSEMENT

5 MARS 2026

LES AUTRES DATES LIMITES SONT LES SUIVANTES

- ✓ 16 AVRIL 2026 ✓ 28 MAI 2026 ✓ 9 JUILLET 2026
- ✓ 20 AOÛT 2026 ✓ 1^{ER} OCTOBRE 2026

Nous rappelons également à ceux et celles dont le compte de taxes est payé par leur institution financière que c'est leur responsabilité de faire parvenir une copie de leur compte à celle-ci. La Ville de Saint-Pie n'envoie pas de copie directement aux institutions financières.

MODALITÉS DE PAIEMENT

- Par chèque à l'ordre de la Ville de Saint-Pie : par la poste au 77, rue Saint-Pierre ou en le déposant dans la boîte à courrier verrouillée située près de l'entrée principale. Des frais pourraient s'appliquer pour tout chèque retourné par une institution financière.
- Au bureau de votre institution financière;
- À l'hôtel de ville durant les heures d'ouverture (débit, argent comptant et chèque);
- Par paiement direct. Dans ce cas, il est très important de suivre les étapes suivantes :
 - Nom du fournisseur : Saint-pie
 - Catégorie : Taxes municipales (eau et égout)
 - Recherche
 - Choisir Ville Saint-Pie _ Taxes (Qc)
 - Le numéro de référence demandé correspond au numéro de matricule de votre propriété (14 chiffres n'incluant pas les 0).
 - Il est très important de bien suivre la démarche afin que le paiement soit déposé dans le compte attribué aux taxes. Dans le cas contraire, des intérêts et des pénalités pourraient s'appliquer.



FOSSES SEPTIQUES CONTRATS D'ENTRETIEN

La Ville souhaite rappeler aux propriétaires dont la résidence est équipée d'un système de traitement secondaire avancé ou tertiaire qu'ils ont l'obligation, conformément au Règlement sur l'évacuation et le traitement des eaux usées des résidences isolées (Q2, r.22), de maintenir en tout temps un contrat d'entretien valide pour leur installation.

Afin de mettre à jour nos dossiers pour l'année en cours, nous demandons à tous les citoyens concernés de transmettre une copie de leur contrat d'entretien ou de son attestation de renouvellement.

CE QUE VOUS DEVEZ FAIRE

Veuillez faire parvenir votre preuve de contrat d'entretien :

- par courriel à : adj.urbanisme@villest-pie.ca
- en personne au bureau municipal
- ou via le site Web, section *Formulaires en ligne / Demande de permis, Description des travaux ou de l'usage envisagé* : **inscrire AUTRES** (<https://villest-pie.ca>)



DATE LIMITE

Nous vous invitons à transmettre votre document dans les plus brefs délais, afin d'assurer la conformité réglementaire et le bon fonctionnement de votre installation.

POURQUOI CE RAPPEL?

Un entretien régulier est essentiel pour :

- assurer la performance du système,
- prévenir les défaillances,
- protéger l'environnement et les sources d'eau.

Nous vous remercions de votre collaboration et de votre vigilance.

GRANDS CHANGEMENTS POUR LE JOURNAL MUNICIPAL



Lors de la conception du budget annuel 2026, le conseil municipal a pris la décision de réduire le nombre d'éditions de notre journal municipal *L'Écho de ma Ville*.

- ➔ Ainsi, à partir de janvier 2026, six (6) éditions seront conçues et publiées alors qu'autièrement, douze (12) étaient produites.
- ➔ Éditions prévues : FÉVRIER, AVRIL, JUIN, AOÛT, OCTOBRE ET DÉCEMBRE.

Considérant que la fréquence de distribution des journaux sera diminuée, il y aura des impacts concernant la publication d'avis publics : ceux-ci ne seront pas toujours publiés dans les journaux.

En effet, si la parution d'un avis public se fait en dehors des dates de tombées du journal, il sera accessible seulement sur le site web (sous l'onglet Ville, section Réglementation, Avis publics et projets de règlements), sur le babillard à l'entrée de l'hôtel de ville ainsi que sur notre page Facebook – Ville de Saint-Pie.

Les procès-verbaux, quant à eux, seront toujours publiés dans les journaux.

Ces derniers incluront les résumés des procès-verbaux des mois précédents. Pour les consulter après les séances du conseil municipal et ne rien manquer des décisions impliquant notre Ville, vous les retrouvez toujours sur notre site web dans la section Séances du conseil.

SYSTÈME D'APPELS AUTOMATISÉS

**Avez-vous déménagé?
Etes-vous un nouveau résident?
Avez-vous changé de numéro de téléphone ou
d'adresse courriel?**

En vue de vous communiquer efficacement toutes situations urgentes, il est important de nous fournir vos coordonnées à jour.

Ainsi, nous pourrons vous prévenir lors de diverses situations telles que : **un avis d'ébullition d'eau, une fermeture de rue ou encore une coupure d'eau.**

Notre système automatisé vous propose trois moyens différents pour vous joindre : par téléphone, par texto ou par courriel. Les informations à fournir sont :

Nom(s) complet(s) / Adresse complète / Téléphone principal (obligatoire) / Cellulaire(s) / Courriel(s)

**Pour vous inscrire au système automatisé ou pour la mise à jour de vos coordonnées,
vous devez transmettre vos informations nommées précédemment :**

- Par courriel au m.gingras@villest-pie.ca;
- En personne au bureau municipal;
- Par la poste au 77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie, J0H 1W0;
- Par téléphone au 450 772-2488 poste 225.



INFORMATIONS SUR LES SERVICES



FROID INTENSE : PRÉVENIR LES RISQUES D'INCENDIE DOMESTIQUE



Lors des périodes de froid intense, la nécessité de se réchauffer peut augmenter les risques d'incendie domestique. Les appareils de chauffage, les cheminées et les poêles à bois sont souvent utilisés de manière intensive, ce qui peut entraîner des situations dangereuses si des précautions adéquates ne sont pas prises. Voici quelques conseils afin de prévenir les incendies et protéger votre maison.

Chaufferettes et radiateurs portatifs

- **Placez les appareils de chauffage** à au moins 1 mètre de toute matière inflammable, comme les rideaux, les meubles et les vêtements.
- **Ne laissez jamais ces appareils sans surveillance.**
- **Utilisez des appareils de chauffage certifiés** par un organisme reconnu, comme CSA ou UL.
- **Évitez d'utiliser des rallonges électriques** avec ces appareils, car elles peuvent surchauffer et provoquer un incendie.
- **Débranchez les appareils de chauffage** lorsqu'ils ne sont pas utilisés.

Dégagement des plinthes électriques

- **Éloignez les meubles et les objets** : Gardez un espace d'au moins 4 pouces entre les plinthes électriques et tout

meuble ou objet pour permettre une circulation d'air optimale.

- **Évitez les matières inflammables** : Ne placez jamais de rideaux, de vêtements ou d'autres matières inflammables à proximité des plinthes électriques.
- **Nettoyez régulièrement** : Assurez-vous que les plinthes électriques sont exempts de poussière et de débris pour éviter les risques d'incendie et améliorer leur performance.

Panne de courant

- **Utilisez des sources de chaleur sûres** : Privilégiez les appareils de chauffage d'appoint conçus pour une utilisation intérieure et certifiés par un organisme reconnu.
- **DéTECTEURS de monoxyde de carbone** : Installez des détecteurs de monoxyde de carbone dans votre maison et vérifiez régulièrement leur bon fonctionnement.
- **Évitez les bougies** : Utilisez des lampes de poche ou des lanternes à piles plutôt que des bougies pour éviter les risques d'incendie.

NEIGE, GLACE ET URGENCE : GARDONS NOS ACCÈS LIBRES

L'hiver transforme rapidement notre environnement : accumulations de neige, bancs de glace, vents forts... Autant de conditions qui compliquent le travail des pompiers lors d'une intervention. Pour assurer une réponse rapide et sécuritaire, deux gestes citoyens deviennent essentiels.

APRÈS CHAQUE AVERSE, ADOPTEZ CES RÉFLEXES

- Dégager la borne-fontaine la plus proche de votre résidence.
- Maintenir un rayon libre d'au moins 1 mètre autour de la borne.
- Déneiger toutes les issues : portes, escaliers, balcons, fenêtres de secours.
- Éviter d'accumuler ou de souffler la neige vers une borne ou une sortie.
- Signaler toute borne endommagée ou inaccessible à la Ville.

UN QUARTIER SÉCURITAIRE EN HIVER, C'EST L'AFFAIRE DE TOUS.

En dégagéant les bornes-fontaines et en maintenant vos issues libres, vous contribuez directement à la rapidité des interventions et à la protection de votre communauté.



INFORMATIONS SUR LES SERVICES



Collecte des surplus de matières récupérables 2 fois par année

Consultez votre calendrier des collectes pour connaître la date de la collecte prévue en janvier



Bac plein de contenants, emballages et imprimés



60 cm
(2 pi)



Grandeur maximale:
90 cm x 90 cm
(3 pi x 3 pi)

Boîte de surplus

www.riam.quebec
450 774-2350

Décembre - 2025



NOUVEAU
EN 2026!

PENSEZ À
DÉFAIRE ET PLIER
LES BOÎTES DE
CARTON!

GARE AU GEL DU BAC BRUN

3 façons de gérer les matières organiques pour éviter les problèmes:

- 2 Placer les matières dans un sac de papier kraft...

1 Déposer un grand sac de papier à l'intérieur du bac



- 3 ou dans du papier journal



Les matières sont collées aux parois du bac?

Si possible, placer temporairement votre bac dans un endroit chauffé;

Décoller les matières organiques des parois à l'aide d'un objet long.



www.riam.quebec
450 774-2350

Janvier - 2026

FIERTÉ DE SAINT-PIE

DES NOUVELLES DE FELIX PIGEON EN DIRECT DE LA POLOGNE!

Rappelons-nous que le jeune a quitté le Canada en direction de la Pologne il y a plus de 3 ans déjà pour représenter son pays d'accueil en patinage de vitesse.

Après quelques années à remporter différentes médailles, mais toujours dans des épreuves à relais, le saint-pien d'origine a gagné sa toute première médaille individuelle au circuit de la Coupe du monde de patinage de vitesse courte piste, le 29 novembre 2025, à Dordrecht, aux Pays-Bas. Fait inusité : Félix patine avec des lames qu'il a lui-même conçues depuis le début de la saison!

Il est peu de dire que M. Félix Pigeon, natif de Saint-Pie, a de quoi être fier!

Bravo Félix!





INFORMATIONS SUR LES SERVICES

POLITIQUE D'ACHAT DE COUCHES RÉUTILISABLES ET DE PRODUITS D'HYGIÈNE DURABLES

En 2009, la Ville de Saint-Pie a choisi d'offrir un programme de subvention de couches lavables pour bébé. Cette mesure vise à encourager les parents du territoire qui décident d'adopter ce type de couches pour le bien-être de leur enfant et pour l'environnement. En 2021, le conseil municipal bonifie cette politique en y ajoutant les produits d'hygiène durables pour répondre aux besoins des femmes et des ainés.

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR TOUS

- Être résident de Saint-Pie;
- Si le demandeur est un propriétaire, son compte de taxes municipales ne doit pas indiquer d'arrérages;
- Pour tout demandeur, aucune somme ne doit être due au Services des loisirs;
- Remettre le formulaire et les pièces justificatives au cours des 3 mois suivant l'achat;
- Remplir le formulaire de demande d'aide financière et signer le contrat d'engagement écologique de la Ville ce Saint-Pie;

SUBVENTION POUR LES COUCHES LAVABLES POUR BÉBÉ

Le montant versé par subvention est d'une valeur maximale du montant de l'achat, jusqu'à concurrence de 100\$ pour un premier ensemble de 20 couches lavables. Un montant de 50\$ sera remboursé pour l'achat d'un deuxième ensemble.

Critères d'admissibilité pour l'achat de couches réutilisables pour bébé

- Être parent d'un enfant de moins de 12 mois;
- Acheter un ensemble de couches lavables et réutilisables de 20 couches (minimum neuves (100% de la subvention) ou d'occasion (50% de la subvention);
- Acheter du tissus et des accessoires dans le but de confectionner soi-même ses couches lavables (50% de la subvention);
- La date de la facture doit se situer dans la période entre le 6^e mois précédent la date de l'accouchement et le 6^e mois suivant cette même date;
- Les achats doivent être faits avant que l'enfant atteigne l'âge de 6 mois;

- Déposer une seule demande par enfant admissible;
- Fournir une preuve de naissance de votre enfant (certificat ou acte de naissance). Cette preuve peut être acheminée dans un second envoi. La subvention sera versée uniquement lors de la réception de tous les documents;

SUBVENTION POUR LES PRODUITS D'HYGIÈNE DURABLES

Le montant versé pour la subvention pour les produits d'hygiène est un remboursement de 50%, jusqu'à concurrence de 50\$ par personne, par année, sur l'achat de produits d'hygiène durables neufs.

Valide pour les items suivants :

- coupe menstruelle, serviettes hygiéniques lavables, sous-vêtements de menstruation lavables, éponges;
- Sous-vêtements lavables pour incontinence urinaire ou énurésie;
- Protection pour incontinence lavable;

CRITÈRES D'ADMISSIBILITÉ POUR L'ACHAT DE PRODUITS D'HYGIÈNE DURABLES

- Acheter un ou des produits d'hygiène féminine durables de tout type (coupe menstruelle, serviettes hygiéniques lavables, sous-vêtements de menstruation lavables, éponges);
- Acheter un ou des produits d'hygiène durables de tout type (sous-vêtements lavables pour incontinence urinaire ou énurésie, protection pour incontinence lavable);
- Déposer une seule demande par année, par personne admissible;
- Pour les demandeurs de 18 ans et moins, la demande doit être réalisée par le parent ou le tuteur.

IMPACT SUR L'ENVIRONNEMENT

Enfouir une tonne de déchets coûte en moyenne 130\$. En détournant des sites d'enfouissement les millions de couches qui seront jetées cette année au Québec, qui représentent près de 60 000 tonnes de déchets, on parle alors d'une possibilité d'économie de près de 8 millions de dollars!

À l'échelle municipale, ce chiffre est bien sûr moindre, mais assez intéressant pour qu'il soit considéré dans les orientations de la politique familiale.

QUELQUES DONNÉES QUI FONT RÉFLÉCHIR...

- Une enfant utilisera environ 60 000 couches lavables avant d'atteindre le stade de la propreté.
- Une couche lavable remplace 230 couches jetables.
- Les couches jetables prennent de 300 à 500 ans à se décomposer pour seulement 4 à 5 heures d'utilisation... Une couche lavable s'utilise 200 fois et se décompose totalement en 6 mois.
- La production des couches jetables requiert 41% plus d'eau qu la production et l'entretien des couches lavables.
- Une couche jetable nécessite, à elle seule 120 m³ d'eau pour sa fabrication, en plus de tous les matériaux polluant (plastique) et produits chimiques qui forment la couche absorbante. En revanche, il faudra 83 m³ d'eau pour laver une couche réutilisable durant toute sa vie utile, qui est de deux à trois ans.
- L'utilisation des couches lavables correspond à l'ajout d'une lessive par semaine.
- Au Canada, c'est 2 400 000 d'arbres que nous coupions chaque année pour la production de couches jetables, c'est environ 5 à 12 arbres par enfant.
- Certaines marques de couches lavables proposent des modèles qui s'adaptent à la taille de bébé. L'achat des couches se fait en une seule fois et servent durant toute la croissance du bébé.
- Au Québec, les couches à usages unique représentent le 3^e déchet en importance dans les sites d'enfouissement. Selon le réseau National Women's Health Network, 12 milliards de serviettes hygiéniques et 7 millions de tampons sont jetés annuellement dans le monde.



WWW.VILLEST-PIE.CA

INFORMATIONS SUR LES SERVICES



INSCRIPTION DES NOUVEAUX ÉLÈVES

Année scolaire 2026-2027

Du 16 février au 27 février 2026

Programme Passe-Partout

Pour les enfants qui auront 4 ans avant le 1^{er} octobre 2026

Maternelle 4 ans et 5 ans

Pour les enfants qui auront 4 ans ou 5 ans avant le 1^{er} octobre 2026

Tous les détails au

www.csssh.gouv.qc.ca



Programme Passe-Partout

Préparons votre enfant à son entrée à l'école !

Votre enfant aura 4 ans avant le 1^{er} octobre et vous souhaitez qu'il vive une première expérience positive avec l'école ? Inscrivez-le dès maintenant au programme Passe-Partout.

Activités

- Environ trois fois par mois, en journée, les enfants seront accompagnés pendant deux heures par une enseignante dans diverses activités ludiques et d'exploration du milieu scolaire.
- Huit fois dans l'année, en soirée, les parents et les enfants viendront partager des moments amusants et enrichissants à l'école. Les parents pourront aussi échanger sur différentes thématiques.

Durée

De septembre à juin

Inscription

En ligne, au www.csssh.gouv.qc.ca

**Passe
partout**
*avec
mon enfant*

Centre
de services scolaire
de Saint-Hyacinthe

Québec

Pour rejoindre l'équipe Passe -Partout : 450 773-8401, poste 3333



DÉVELOPPEMENT DURABLE

POUR UN HIVER PLUS VERT... ET MOINS SALE!

Avec le retour du gel et de la neige, le sel de déglaçage devient souvent notre premier réflexe pour sécuriser nos entrées et nos trottoirs. Pourtant, bien que le sel de voirie soit efficace pour faire fondre la glace, son utilisation massive a des conséquences environnementales permanentes.

POURQUOI S'EN PRÉOCCUPER ?

Chaque grain de sel que nous épandons finit par se dissoudre et s'infiltrer dans le sol. Contrairement à d'autres polluants, le sel ne se décompose pas :

- **Nos cours d'eau :** Il contamine les nappes phréatiques et augmente la salinité des rivières, menaçant la faune et la flore aquatique.
- **Nos infrastructures :** Il accélère la corrosion des véhicules et la dégradation du béton et de l'asphalte.
- **Nos animaux :** Il peut irriter les pattes de nos animaux de compagnie.

4 ASTUCES POUR UN DÉGLAÇAGE RESPONSABLE

Il est possible de garder nos accès sécuritaires tout en protégeant la planète. Voici comment :

- **Pelleter d'abord :** Le sel ne doit pas remplacer la pelle. Enlevez le maximum de neige le plus tôt possible. Moins il y a de neige, moins il y aura de glace à traiter.
- **Utiliser la juste dose :** Inutile d'en mettre trop ! Une tasse de sel (environ 250 ml) suffit pour traiter la surface équivalente à trois places de stationnement. Les grains devraient être espacés de quelques centimètres.
- **Surveiller la température :** Le sel de voirie classique (chlorure de sodium) perd son efficacité en bas de **-10 °C**. Par grand froid, il est inutile d'en ajouter; privilégiez les abrasifs.
- **Opter pour des abrasifs :** Le sable, la pierre concassée ou même le marc de café ne font pas fondre la glace, mais ils offrent une excellente traction immédiate sans polluer l'eau.

LE SAVIEZ-VOUS ? Une fois le redoux arrivé, si vous voyez du sel sec sur votre pavé, balayez-le et récupérez-le pour la prochaine tempête au lieu de le laisser être emporté par l'eau de pluie vers les égouts !

Ensemble, adoptons des gestes simples pour préserver la qualité de notre environnement, même en hiver.



2026, ÇA CONTINUE. . . (2)

L'historien cherche à conserver les faits du passé. Un regard des derniers cent ans, par tranches de dix ans, avec décalage de cinq ans, soient les années se terminant par un, conclura la série entamer en janvier 2022.

2021 : 31 janvier, incendie d'une maison (Alix) Bas-de-la-Rivière — Février 2021, le projet l'Émileville, consistant en 5 blocs de six logements, est mis en chantier par les Construction Deslandes — 18 février, Chantal Soucy, députée de Saint-Hyacinthe, a annoncé un investissement de plus d'un million de dollars pour la construction d'un toit rigide au-dessus de la patinoire multifonctionnelle de Saint-Pie — Juin 2021, aménagement d'une piste cyclable rang d'Émileville — 20 septembre, 44^e élections fédérales ; réélection de Simon-Pierre Savard-Tremblay avec 47,8 % des suffrages — 1 octobre, Mario St-Pierre est réélu sans opposition pour son 3^e mandat. 4 de ses conseillés le sont aussi.

2011 : La ville de Saint-Pie fait l'acquisition des anciens terrains de R.A. Lajoie Ltée et du Groupe Lacasse inc. rue St-Isidore pour la somme de 235 000\$

2001 : 11 janvier, Lucien Bouchard, annonce sa démission comme premier ministre du Québec — 13 janvier, les 100 ans de Iréna St-Onge-Charron sont soulignés — 8 mars, Bernard Landry devient le 28^e premier ministre du Québec — 10 mai, Haworth annonce un investissement de 21 millions chez Groupe Lacasse — 1 juin, Nathalie Robert quitte sa fonction de secrétaire-trésorière à la municipalité de paroisse. Dominique St-Pierre lui succède et Nicole Hébert est son adjointe — 19 août, jumelée aux Sentier des Couleurs, le curé Bertrand Jodoin organise dans l'église l'exposition d'ensembles de baptême confectionnés entre 1850 et aujourd'hui — 8 septembre, Jocelyne Ravenelle, proclamée Agricultrice de l'année par le Syndicat des agricultrices de la région de Saint-Hyacinthe — 29 septembre, prolongement de la rue Jacques-Cartier entre les rues Saint-Jean et Arthur-Tétreault.

1991 : 13 octobre, le marathon de Sanair prend la relève du défunt marathon de Montréal.

1981 : 13 avril, 32^e élection générale provinciale. Les Québécois réalisent le gouvernement du Parti québécois de René Lévesque avec 80 sièges contre 42 pour les libéraux de Claude Ryan. Dans Iberville, Jacques Beauséjour est réélu pour le parti québécois ; une majorité de 1 937 voix dont 59 à Saint Pie.

1971 : 19 janvier, les professeurs de Saint-Pie, y compris les religieux et religieuses, doivent accepter les inconvénients d'une grève tournante — 4 mars, énorme tempête, 47 cm de neige (en 24 heures) avec des rafales de 110 km/h. Tout est fermé pour 2 jours — 18 avril, souscription paroissiale pour travaux de réparation et de peinture à l'église et au presbytère 28 mars, Le

bulletin paroissial devient le Semainier paroissial avec annonces pour en défrayer les frais — Mai, la compagnie C.I.L. construit un plan d'engrais chimiques — 18 avril, instructions données dans le semainier pour recevoir la communion dans la main — Mai, la Municipalité de St-Pie offre gratuitement des pins et épinettes décoratifs — 1971, le gouvernement Bourassa sanctionne le projet créant "La Société des Alcools du Québec" — Juillet, il faudra dorénavant un permis de la Municipalité pour toutes réparations ou construction de maison — 1971, Fondation du Club de l'Âge d'Or de Saint-Pie — Juin, Bernard Leroux succède à Denis Gazaille au poste de Surintendant municipal pour le Village — 29 septembre, ouverture des premiers commerces aux Galeries de Saint-Hyacinthe — Concert de la Philharmonique de Saint-Hyacinthe à l'église. C'est une innovation dans la paroisse de Saint-Pie que le récital soit donné dans le temple même. — 13 novembre, la Caisse populaire de St-Pie a 25 ans — 16 novembre, des représentants des douze paroisses faisant partie de la Municipalité scolaire de Val Monts procèdent à la formation du Conseil provisoire qui sera remplacé par la nouvelle Commission Scolaire élue en juin 1972. Jean-Fidèle Bernard représentait Saint-Pie — Novembre, avec 264 membres, l'AFEAS de Saint-Pie remporte la palme du plus grand cercle de la Fédération.

1961 : 1 janvier, entrée en vigueur de l'assurance-hospitalisation — Janvier, les magasins de Saint-Hyacinthe poursuivront les heures d'ouverture jusqu'à 10 heures — 25-26 février, une tempête de verglas frappe la région. Lourds dégâts aux nouveaux courts de tennis des Loisirs — 1961, le gouvernement de Jean Lesage abroge la "Loi des Liqueurs" et crée la " Loi de la Régie des Alcools" — Mars, Théodore Gérvy ouvre sa salle de quilles — 13 mars, inauguration des nouveaux confessionnaux dans l'église — 1961, le recensement donne une population de 2 984 habitants pour Saint-Pie répartit 1 550 dans la paroisse et 1 434 au village — 15 mai, ouverture du nouveau bureau de poste de l'avenue Salaberry — Août/septembre, Bell Canada enfouit ses fils entre Saint-Hyacinthe et Saint-Pie (15 milles) — Septembre, Mgr Émilien Chagnon, natif de St-Pie, fait don de fonts baptismaux en chêne sculpté — 23 septembre, Daniel Johnson élu chef de l'Union nationale — 11+12 octobre, référendum sur la prohibition à St-Pie. Résultats 82 pour, 332 contre et 1 nul.

1951 : Le recensement donne une population de 2 716 habitants pour Saint-Pie répartit :

1 534 dans la paroisse et 1 182 au village — 5 novembre, la princesse Élisabeth héritière du trône de la Grande-Bretagne, et son mari, le prince Philippe, à Saint-Hyacinthe pour un court 15 minutes.

1941 : Le recensement donne une population de 2 515 habitants pour Saint-Pie répartit 1 506 dans la paroisse et 1 009 au village. — 15 juillet, le contrôle de la gazoline et du pétrole devient réel. Suivra toute une série de contrôle et d'interdiction puis les carnets de rationnement.

1931 : 17 janvier, promesse de vente entre M. Robert Whitney et le maire du Village de Saint-Pie, M. Arthur Tétreault, en vue l'achat du « Grand-Lac » sur le mont Yamaska — 26 janvier, suite à la faillite de la société La Chaussure Frédéric Limitée / The Frederic Shoe Ltd, Homer Dufresne et Jean Dorais en font l'acquisition, faisant affaires sous le nom de The D. & D. Black Shoe Co, — 24 août, 18^e élection générale provinciale; le Parti libéral obtient 79 députés et les conservateurs seulement 11 sièges. Dans Bagot, Joseph-Émery Phaneuf est réélu avec une majorité de 210 voix — 1931, Raoul et Albert Morin vendent le moulin d'Émileville à Raoul Lussier — Arrivée du frère Emery, s.c., un jeune frère de 22 ans; il sera à Saint-Pie jusqu'en 1950 — 26 septembre, contrat avec Jean Ducharme pour la construction du nouveau réservoir. 60 x 12 x 14. Aussi le remplacement du tuyau de l'aqueduc en bois, 2 000 pieds de tuyau de fonte de 8 pouces et 22 000 pieds de tuyau de fonte de 6 pouces, plus ou moins.

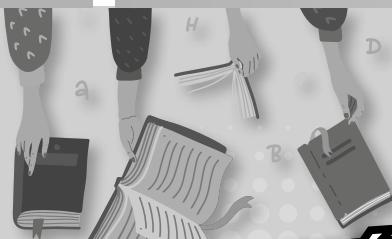
1921 : 6 juin, Règlement n°138 (paroisse) pour le gravellage des rangs — 11 juin, le règlement pour l'achat et l'installation, pour l'aqueduc, d'un réservoir d'une capacité d'au moins 50 000 gallons impériaux; la compagnie Horton Stell Works obtient le contrat 7 537,50 \$. Il est érigé en octobre-novembre — 1921, loi d'assistance publique sur l'indigence — 1921, le recensement donne une population de 2 601 habitants pour Saint-Pie répartit 1 641 dans la paroisse et 960 au village — 1921, Ovila Lajoie construit son premier moulin à vent — 1921, le gouvernement Taschereau passe la "Loi des Liqueurs de la Province de Québec" — 6 décembre, 14^e élection générale fédérale. Dans Bagot, Joseph-Edmond Marcile défait son adversaire par une majorité de 970 voix.

Et ça continue évidemment. Toutefois ici se terminent ces éphémérides des 100 dernières années.



BIBLIOTHÈQUE

RESPONSABLE : MARTINE GARON
450-772-2332



NOUVEAUTÉS

ATELIERS D'ANGLAIS

Joignez-vous à un groupe pour discuter en anglais. Les rencontres ont lieu le jeudi soir à partir du 26 février de 18h30 à 19h30.

Pour toute information contactez Martine.



SEMAINE DE RELÂCHE

MERCREDI 4 MARS À 13 H 30

C'est votre chance de participer à un spectacle avec Sciences en folie. Une aventure où l'air devient le héros ! Ce spectacle est interactif, décoiffant, éducatif et amusant! C'est un rendez-vous à la salle multifonctionnelle de la bibliothèque municipale. C'est gratuit. Sans inscription.



TRICOT



Le tricot vous intéresse? Venez rencontrer les membres du Cercle des Fermières et participez aux ateliers de tricot qui se déroulent à la bibliothèque! Pour apprendre la base du tricot ou pour expérimenter de nouvelles techniques. Ces ateliers sont offerts gratuitement le jeudi 13 H 30.

Bienvenue à tous!



Saviez-vous qu'à votre bibliothèque **4 ordinateurs sont à votre disposition** pour y effectuer une recherche ou pour y effectuer des travaux personnels, gratuitement. L'accès à Internet sans-fil (Wi-Fi) est aussi disponible. L'impression de documents est possible au montant de 0,50 \$ la feuille imprimée ainsi que l'envoi de fax au coût de 3,50 \$.

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

.....

HEURE DU CONTE

18 FÉVRIER À 18H30
18 MARS À 18H30

Tu aimes beaucoup les histoires et tu as entre 3 et 8 ans, viens nous rejoindre à la bibliothèque à l'heure du conte. C'est gratuit et amusant!



Le 18 février, à 18 h 30 on se donne rendez-vous pour 2 belles histoires :

18 mars à 18 h 30 :

EN VEDETTE

Tu ne sais peut-être pas encore ce qui pourrait se passer si tu tournes ces pages, mais moi oui... Fais-moi confiance : tu n'as pas du tout envie de le découvrir!

Un beau moment privilégié pour se faire lire de belles histoires. La réalisation d'un bricolage complète l'activité.



LOISIRS ET CULTURE

SOIRÉE DANSE COUNTRY

AVEC JAIMY M-BRIEN (MB DANSE COUNTRY POP)

ACTIVITÉ DE FINANCEMENT POUR LA FÊTE NATIONALE DU QUÉBEC À SAINT-PIE

Lieu : Centre sportif et culturel (50, avenue Garneau)

Coût du billet (vendu sur place seulement) : adultes : 15 \$

Consommations vendues sur place (alcoolisées et non-alcoolisées)

Il est interdit d'apporter vos propres consommations.

Tous les profits serviront de financement pour la Fête nationale 2026 à Saint-Pie.

Activité pour les 14 ans et plus.



Vendredi 13 février
dès 19 h 30



OFFRES D'EMPLOI CAMP OURAGAN – ÉTÉ 2026



Le Service des loisirs est à la recherche de candidat(e)s pour occuper les postes suivants pour la saison estivale :

- Aide-animateur/trice de groupe à temps plein et à temps partiel
- Animateur/trice d'intégration pour enfants à besoins particuliers à temps plein

SALAIRS : SELON LA POLITIQUE SALARIALE EN VIGUEUR AU SERVICE DES LOISIRS

AIDE-ANIMATEUR/TRICE DE GROUPE

Description	Exigences
<ul style="list-style-type: none"> ■ Co-anime les enfants de son groupe dont il est responsable ■ Chaque aide-animateur est jumelé à un animateur ■ Veille à la sécurité et au bien-être des enfants de son groupe ■ Assure la gestion de son groupe ■ Planifie et réalise les activités hebdomadaires ■ Encourage et motive les enfants à sa charge à participer aux activités ■ Participe activement aux rencontres hebdomadaires et aux activités spéciales ■ Assure un suivi auprès de son chef d'équipe ■ Horaire durant l'été est variable du lundi au vendredi en fonction des besoins ■ Collabore de près avec l'animateur de groupe ■ Toutes autres tâches connexes à l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Avoir 14 ans au 1^{er} mai 2026 ■ Expérience de travail avec les enfants ■ Facilité à travailler en équipe ■ Sens des responsabilités ■ Dynamisme ■ Créativité ■ Initiative

ANIMATEUR/TRICE D'INTÉGRATION POUR ENFANTS À BESOINS PARTICULIERS

Description	Exigences
<ul style="list-style-type: none"> ■ Veille à la sécurité, au bien-être et au développement des enfants qu'il accompagne ■ Voit à l'intégration du(des) enfant(s) qu'il accompagne ■ Encourage le/les enfant(s) à sa charge à participer aux activités ■ Cultive l'estime de soi des jeunes et les motive ■ Assure un suivi régulier auprès des parents, notamment à l'aide d'un cahier de communication ■ Soutient ses collègues dans leurs fonctions et intervient auprès des autres enfants du groupe (animateur de groupe et d'intégration) ■ Au besoin, pourrait remplacer un collègue ■ Horaire variable du lundi au vendredi en fonction des besoins ■ Toutes autres tâches connexes à l'emploi 	<ul style="list-style-type: none"> ■ Avoir terminé son secondaire 4 ou être en voie de le terminer ■ Atout : études dans un domaine connexe ■ Expérience pertinente de travail avec les enfants ■ Aime la relation d'aide ■ Sens des responsabilités et de l'écoute ■ Créativité

POUR POSTULER : JUSQU'AU 15 FÉVRIER 2026 | ENTREVUES SEMAINE DU 23 FÉVRIER 2026

Faites parvenir une lettre de présentation accompagnée de la fiche de renseignements des candidats (disponible dans le *Journal municipal de février*) par courriel à coordo.loisirs@villest-pie.ca
OU en personne à l'hôtel de ville, 77, rue Saint-Pierre, Saint-Pie (Québec), J0H 1W0.
 Nous communiquerons seulement avec les candidats retenus pour l'entrevue.
 Informations supplémentaires : 450 772-2488 poste 227

EXIGENCES POUR TOUS LES POSTES :

- ✓ Les candidats retenus devront être disponibles pour une demi-journée de stage durant la semaine de relâche
(Entre le 2 et le 6 mars 2026)
- ✓ Participer aux rencontres et formations avant le début du camp, de soirs et de fins de semaines.
- ✓ Être disponible à temps plein **du 25 juin au 14 août 2026**.

Le masculin est employé afin d'alléger le texte. La Ville de Saint-Pie offre des chances équitables aux candidats.



LOISIRS ET CULTURE



Fiche de renseignements des candidats au camp de jour Ouragan

(à remettre obligatoirement avec votre lettre de présentation)

RENSEIGNEMENTS PERSONNELS

Prénom : _____ Nom : _____

Date de naissance : _____ Courriel : _____

Adresse complète (rue, ville, code postal) :

Téléphone (maison) : _____ Téléphone (cellulaire) : _____

SCOLARITÉ : Veuillez indiquer votre niveau de scolarité **en cours**.

2^e secondaire 3^e secondaire 4^e secondaire 5^e secondaire

 Cégep Programme Année d'études

Université

EXPÉRIENCE(S) DE TRAVAIL PASSÉE(S) OU EN COURS (exemple : jardinage, arbitre, professeur de danse, etc.)

AUTRE(S) QUALIFICATION(S) (exemple : premiers soins, cours d'arbitre de soccer, etc.)

DISPONIBILITÉ(S) POUR L'ÉTÉ (au meilleur de vos connaissances actuelles)

Je suis disponible en semaine du 25 juin au 14 août. Oui Non

Si vous avez coché non, indiquez les périodes non disponibles :

Signature du candidat : _____ Date : _____

Pour plus d'informations, contactez le Service des loisirs à coordo.loisirs@villest-pie.ca ou au 450-772-2488, poste 227.



LIGUES DE SOCCER

Été 2026

LIGUE DE SOCCER MINEUR MONTÉRÉGIE

Du jeudi 20 février à 10 h au jeudi 20 mars, selon les places disponibles*.

- Inscription via notre plateforme d'inscription Qidigo au www.villest-pie.ca
- Il y a une capacité d'accueil pour chaque catégorie. Si cette capacité est atteinte, les inscriptions supplémentaires seront mises sur une liste d'attente jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'inscriptions pour ouvrir une nouvelle équipe.

POUR RÉSIDENTS DE SAINT-PIE SEULEMENT

CATÉGORIE	ÂGE	DATE DE NAISSANCE	COÛT
U6 Gars	5-6 ans	1 ^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2021	53 \$
U6 Fille	5-6 ans	1 ^{er} octobre 2018 au 30 septembre 2021	53 \$
U8 Gars	7-8 ans	1 ^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2019	63 \$
U8 Fille	7-8 ans	1 ^{er} octobre 2016 au 30 septembre 2019	63 \$
U10 Gars	9-10 ans	1 ^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2017	63 \$
U10 Fille	9-10 ans	1 ^{er} octobre 2014 au 30 septembre 2017	63 \$
U13 Gars	11-12-13 ans	1 ^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2015	63 \$
U13 Fille	11-12-13 ans	1 ^{er} octobre 2011 au 30 septembre 2015	63 \$
U16 Gars	14-15-16 ans	1 ^{er} octobre 2008 au 30 septembre 2012	68 \$
U17 Fille	14-15-16-17 ans	1 ^{er} octobre 2007 au 30 septembre 2012	68 \$

LIEUX DES PARTIES

Terrain des loisirs de Saint-Pie ainsi que dans les autres municipalités participantes à la Ligue de Soccer Montérégie. Selon le nombre d'équipes ainsi que le nombre de municipalités participantes, **des divisions seront créées afin de limiter les déplacements.**

SÉRIES 2026 (municipalités hôtes à déterminer) À déterminer selon le calendrier de la saison.

L'UNIFORME EST OBLIGATOIRE

Chandail d'équipe :

- Les chandails seront prêtés encore cette année. Ils seront remis aux entraîneurs avant le début de la saison. Il est important de le rapporter à l'entraîneur à la fin de la saison.

Vous devez fournir à votre enfant :

- Short noir, bas de soccer
- Souliers de soccer réglementaires, protège-tibias
- Bouteille d'eau
- Ballon de soccer, il sera possible d'en acheter un lors de l'inscription.

CALENDRIER

Habituellement la saison de soccer débute à la mi-mai. Les dates pour la saison 2026 sont à confirmer.





LOISIRS ET CULTURE

LIGUES DE DEK HOCKEY

Eté 2026

LIGUE RÉCRÉATIVE DE DEK HOCKEY (MIXTE)

SURFACE DE DEK AUX
DIMENSIONS RÉGLEMENTAIRES

Du jeudi 20 février à 10 h au lundi 20 mars, selon les places disponibles*.

- Inscription via notre plateforme d'inscription Qidigo au www.villest-pie.ca

*Il y a une capacité d'accueil pour chaque catégorie. Si cette capacité est atteinte, les inscriptions supplémentaires seront mises sur une liste d'attente jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'inscriptions pour ouvrir une nouvelle équipe.

REMBOURSEMENT

En cas d'annulation par le Service des loisirs, les personnes inscrites seront remboursées en totalité. Si vous annulez votre inscription, des frais de 10\$ seront retenus de votre paiement. Aucun remboursement ne sera fait après le début de l'activité.

La ligue de dek hockey se veut une ligue récréative et amicale. Elle a pour principale mission de faire bouger les jeunes. La ligue a une structure où l'esprit sportif est mis de l'avant. Dans cette perspective, notez que nous ne compilons aucune statistique.

CLIENTELE	COÛT
6-8 ans	60 \$ chandail inclus (prêt)
9-12 ans	60 \$ chandail inclus (prêt)

MAXIMUM DE
10 JOUEURS
PAR ÉQUIPE

OFFRE D'EMPLOI POUR LIGUES SPORTIVES JEUNESSE

ARBITRES SOCCER ET DEK HOCKEY



- Être disponible les soirs de semaine (mi-mai à mi-août)
- Être disponible quelques fins de semaine (début mai à mi-août)
- Suivre la formation obligatoire pour le soccer (gratuite!)
- Être âgé(e) de 14 ans et plus à partir du 1^{er} mai 2026
- Salaire selon la politique salariale du Service des loisirs

Toutes les personnes intéressées doivent remplir le formulaire au www.villest-pie.ca dans la section LOISIRS, puis LIGUES SPORTIVES ou demander de leur faire parvenir par courriel au coordo.loisirs@villest-pie.ca. Les candidats ont jusqu'au **28 mars** pour faire parvenir le formulaire.

ENTRAÎNEURS ET ASSISTANTS-ENTRAÎNEURS BÉNÉVOLES RECHERCHÉS POUR LES LIGUES SPORTIVES JEUNESSE

Les ligues sportives jeunesse sont possibles grâce à l'énergie et à la générosité des parents, grands frères et grandes sœurs, grands-parents, oncles et tantes, cousins et cousines, qui s'impliquent bénévolement pour que les enfants vivent cette expérience et profitent d'une saison estivale remplie de souvenirs! Les entraîneurs et assistants n'ont pas besoin d'expérience ou de connaissances quelconques. Il suffit simplement de s'impliquer auprès de son équipe durant les quelques semaines que dure la saison sportive.

Chaque entraîneur est jumelé à un assistant, de sorte que l'équipe soit toujours encadrée advenant le cas où un des bénévoles devait s'absenter.

➔ ENTRAÎNEURS ET ASSISTANTS-ENTRAÎNEURS DE SOCCER

- Une formation est offerte gratuitement en avril pour tous les entraîneurs et assistants intéressés.

➔ ENTRAÎNEURS ET ASSISTANTS-ENTRAÎNEURS DE DEK HOCKEY

Toutes les personnes intéressées doivent remplir le formulaire au www.villest-pie.ca dans la section LOISIRS, puis LIGUES SPORTIVES ou demander de leur faire parvenir par courriel au coordo.loisirs@villest-pie.ca.

Pour plus d'informations, contactez Jean-Yves Bergeron au
coordo.loisirs@villest-pie.ca ou au 450 772-2488, p. 227

Encore cette année, nous comptons sur vous pour faire de la saison 2026 un beau succès!



PROGRAMMATION

LIGUES RÉCRÉATIVES ADULTE

Été 2026

Du jeudi 20 février à 10 h au lundi 20 mars, selon les places disponibles*.

- Inscription via notre plateforme d'inscription Qidigo au www.villest-pie.ca

*Il y a une capacité d'accueil pour chaque catégorie. Si cette capacité est atteinte, les inscriptions supplémentaires seront mises sur une liste d'attente jusqu'à ce qu'il y ait un nombre suffisant d'inscriptions pour ouvrir une nouvelle équipe.

DEK HOCKEY FÉMININ – LIGUE AMICALE

La ligue de dek hockey féminin est une ligue amicale, gérée par les joueuses elles-mêmes. En groupe, les joueuses décident des équipes et des règlements du jeu. Il n'y a pas d'arbitre ni de feuille de match. Idéal pour les joueuses intermédiaires et expérimentées qui veulent s'amuser et pour les nouvelles joueuses qui veulent s'initier au sport ou s'améliorer.

Clientèle :	Femme de 18 ans et plus
Horaire :	Mercredi de 19 h 30 à 20 h 30 • Du 20 mai au 26 août inclusivement. • Relâche 24 juin et 1 ^{er} -22-29 juillet 2026 Les parties annulées en raison de la pluie peuvent être reprises une autre journée ou reportées à la fin de la session, selon la décision des joueuses.
Coût (résident) :	• 80 \$ pour la saison • 10 \$ pour les remplaçantes
Chandail d'équipe :	Prêt de dossier d'équipe
Équipement obligatoire :	Casque avec grille ou visière, pads de dek hockey, gants de hockey, chaussures sports, bâton de hockey sans ruban.

SOCER FÉMININ

Saison :	De la mi-mai à la mi-août	Coût (résident) :	70 \$ pour la saison
Clientèle :	Femme de 18 ans et +	Chandail obligatoire :	15 \$ à moins que vous ayez déjà votre chandail de la ligue

Municipalités participantes : Saint-Damase, Saint-Césaire, Saint-Jean-Baptiste, Rougemont, Marieville et Saint-Pie

*** AVIS IMPORTANT ***

CHANGEMENT CONCERNANT LES FRAIS D'INSCRIPTION EN LIGNE

Le Service des loisirs tient à vous informer d'un changement concernant les modalités de paiement lors de vos prochaines inscriptions.

À la suite d'une décision du conseil municipal, la Ville de Saint-Pie n'absorbera plus les frais de service liés à l'utilisation de la plateforme de gestion Qidigo. Cette mesure vise à assurer une gestion responsable des fonds publics et à maintenir la qualité de nos activités et de nos infrastructures.

CE QU'IL FAUT SAVOIR :

- **Entrée en vigueur** : Dès la prochaine période d'inscription, soit le camp de la relâche 2026
- **Détails des frais** : Des **frais de transactions (3%)** seront désormais ajoutés au montant total de votre facture lors de la transaction sur le portail Qidigo.
- **Transparence** : Ces frais seront clairement indiqués dans le sommaire de votre panier avant de confirmer votre paiement.
- **Coût des activités** : à l'heure actuelle, aucune augmentation n'est prévue cette année.

Nous vous remercions de votre compréhension et de votre collaboration habituelle, qui nous permettent de continuer à vous offrir une programmation diversifiée et dynamique.

Pour toute question, n'hésitez pas à communiquer avec le Service des loisirs au 450-772-2488

L'équipe du Service des loisirs



LOISIRS ET CULTURE

LE CAMP OURAGAN VOUS PRÉSENTE

CAMP DE LA RELÂCHE

DU 2 AU 6 MARS 2026

2 MARS	BRICO ET ARTS
3 MARS	OLYMPIADES
4 MARS	JEUX DE SOCIÉTÉ
5 MARS	MINI-CHEFS
6 MARS	PYJAMA PARTY

I - INSCRIPTIONS

Dès le mardi 20 janvier 2026 à 10h
Jusqu'au vendredi 20 février* à midi



T - TARIFICATIONS

37\$/jour ou 165\$/sem.

R - REMBOURSEMENT

*Aucun remboursement après cette date.
Modalités complètes disponibles sur Qidigo.

Plusieurs activités attendent vos enfants.
Les places sont limitées!

H - HEURES DU CAMP

Activités principales du camp de 9h à 15h30
Service de garde inclus de 7h à 9h et de 15h30 à 17h30



CAMP
OURAGAN
SAINT-PIE

Ville de
SAINT-PIE



DEMANDE D'INTÉGRATION 15 DÉCEMBRE AU 28 FÉVRIER

INFORMEZ VOUS MAINTENANT AUPRÈS DE VOTRE MUNICIPALITÉ POUR ACCÉDER À CETTE DEMANDE

CAMP DE JOUR

VOTRE ENFANT:

- REÇOIT L'AIDE D'UN INTERVENANT À L'ÉCOLE?
- GÈRE PARFOIS DIFFICILEMENT SES ÉMOTIONS?
- ARRIVE LABORIEUSEMENT À SUIVRE LE GROUPE?
- A UN DIAGNOSTIC OU UNE HYPOTHÈSE ?
- AIMERAIT AVOIR "SON" ACCOMPAGNATEUR POUR UN ÉTÉ AMUSANT SANS TROP DE DÉFI?



AVEC UN ACCOMPAGNATEUR, JE GAGNE:

- 1- DES INTERVENTIONS STRATÉGIQUES POUR MON JEUNE BESOINS
- 2- UNE PERSONNE ATTIRÉE À MON ENFANT ET SES BESOINS
- 3- LA CERTITUDE QUE TOUT SERA MIS EN PLACE POUR AIDER MON ENFANT À S'ÉPANOUIR

IL EST DÉJÀ LE TEMPS DE PENSER
À COMPLÉTER UNE DEMANDE AU
PROGRAMME D'INTÉGRATION POUR
VOTRE ENFANT.

INFORMEZ-VOUS MAINTENANT POUR NE PAS RATER VOTRE CHANCE
DEMANDE D'INTÉGRATION DU 15 DÉCEMBRE AU 28 FÉVRIER 2026



VIE COMMUNAUTAIRE

MERCI À

tous les figurantes, figurants, danseuses, danseurs, ainsi que tous les bénévoles qui ont participé à ce magnifique spectacle de Casse-Noisette qui a eu lieu le 21 décembre 2025 à l'église de Saint-Pie.



la Fabrique de Saint-Pie

Une belle expérience de partage de magie et de valorisation de soi. Sans oublier la précieuse participation de l'Académie de Ballet Classique de Louise Labrecque. Nos commanditaires : M. Guy Lacasse, l'Aumônière, Immoplex, Bruno Ravenelle géomètre-arpenteur, la Ville de Saint-Pie et Ravenelle Électrique pour l'installation de la génératrice.

Et pour la deuxième partie du spectacle, le groupe Polaris Quartet, Nancy et Philippe nous ont charmés avec leurs prestations vocales, accompagnées de leurs musiciens : "Minuit Chrétien", "Adeste Fideles" et "Un peu plus haut, un peu plus loin".

La Fabrique de Saint-Pie vous témoigne ses remerciements les plus sincères et la fierté des performances de cette présentation exceptionnelle.

Nous profitons pour vous souhaiter une bonne et heureuse année remplie d'amour, de santé et de paix.

La Fabrique de la Paroisse de Saint-Pie.

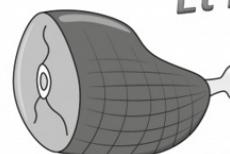


**Samedi le
7 mars à 20h**

Au Centre Sportif et Culturel de Saint-Pie

Conseil #2958

**Rafle de jambons
Et longes de porc**



Soirée en l'honneur de Christian Robert

4 consommations gratuites

(Bières ou vin)

Prix de présence

**Bienvenue à tous
Buffet inclus**

Pour toutes informations ou pour acheter vos billets

Patrice Caya : (450) 888-2969

Francis Fortin : (450) 778-4022

Entrée: 15\$

18 ans et +



**BRUNCH
CABANE À SUCRE**

ORGANISÉ PAR LES CHEVALIERS DE COLOMB ET LE SERVICE DES LOISIRS DE SAINT-PIE

DIMANCHE 15 MARS 2026 de 9 h à 12 h

Au Centre Sportif et culturel,
50, avenue Garneau – Saint-Pie

Prix : Adulte (13 ans et +) : 12 \$

Enfants : gratuit

AU MENU : Au menu : Roties, jambon, saucisses, saucisson de bologna, fèves au lard, œufs, patates rôties, desserts, jus et café.

**Tire d'érable préparée par la Ferme Xamy,
offerte gratuitement par le Service
des loisirs de Saint-Pie.**

*Vous pourrez également vous procurer
des produits d'érable de la ferme.*



CERCLE des fermières

Nos réunions mensuelles recommencent le **11 février 2026 à 13 h 30**. Comme à chaque année, nous soulignerons la Saint-Valentin.

La réunion suivante aura lieu le **11 mars** et est prévue à la cabane à sucre. Nous serons heureuses de vous revoir, on vous attend. *Bienvenue à toutes!*

Pour toute question, contactez Thérèse Sansoucy au **450-772-2741**



SAINT-PIE
301 rue Notre-Dame

Nos activités se déroulent au 301 rue Notre-Dame, Saint-Pie.

SOUPER

de **Saint-Valentin le 7 février** | Porte ouverte à 16 h 30 servi à 17 h 30

BINGO

lundi le **16 février et le 16 mars à 19 h**

Nous vous attendons en grand nombre.

- Café gratuit
 - Croutilles et grignotines vendues sur place
- Bienvenue à tous (18 +)

CARTES

Nous jouons au **whist tous les lundis à 13 h.**

Collations faites maison et prix de participation pour tous sur place.

COURS DE DANSE

les **2, 9, 20 et 23 février et les 2, 9, 20, 23 et 30 mars de 19 h à 20 h.** Ambiance amicale alors nous vous invitons à vous joindre à nous.

LOCATION

Nous vous offrons la location de notre belle salle pour des réunions de toute occasion, avec ou sans repas, chaud ou froid. Pour toute information à ce sujet, contactez :

- Grégoire Couture 450 779-1260
- Jacqueline Therrien-Lachance 450 772-5226 ou kinc2025@outlook.fr

En 2026, brisons l'isolement... une amitié à la fois

Nous sommes à la recherche de bénévoles!

(450) 223-1252

www.tumparraine.org



CENTRE DE BÉNÉVOLAT DE SAINT-HYACINTHE

(remplace ancennement la Popote Roulante)

SERVICE DE REPAS CHAUDS CUISINÉS LE MATIN MÊME
le mardi et / ou le jeudi, entre 11 h 30 et 12 h 30

Toutes les personnes de 65 ans et plus ou les personnes en convalescence, en perte d'autonomie peuvent bénéficier du service de façon temporaire ou prolongée. En plus d'alléger la corvée de repas, c'est une façon de se faire un cadeau ou d'en offrir un à un ami, un parent ou un voisin.
Des certificats-cadeaux sont disponibles.

POUR INFORMATION OU COMMANDER

450-773-4966 POSTE 35



**301C, RUE NOTRE-DAME,
COUR ARRIÈRE RUE ROY**
Johanne St-Pierre : **450 772-5574**
Local les mardis : **450 772-5333**

LA BOUTIQUE EST OUVERTE :

Le premier samedi de chaque mois de 9 h à midi /
Tous les mardis de 13 h à 16 h - Sur appel

Nous avons beaucoup d'**articles à prix modique** comme vaisselle, articles de sports, jouets, vêtements pour enfants et adultes, habits de neige, bottes, souliers, livres, jeux de société, meubles, cadres, etc.



Veuillez prendre note que la **section «boutique» est ouverte à tous.** Les profits vont pour l'aide alimentaire. En tout temps, sacs verts pour 6\$.

**POUR LES DONS DE MEUBLES ET GROS ARTICLES,
APPELER AVANT DE VOUS RENDRE**



VIE COMMUNAUTAIRE

ALCOOLIQUE ANONYME

Tu crois avoir un problème d'alcool?
ALCOOLIQUE ANONYME est là pour t'aider.

Ligne d'aide : 1 866-544-6322

Réunion à Saint-Pie **tous les jeudis soir à 19 h 30** à la sacristie de l'église.

Entrée et stationnement sur le côté arrière de l'église.

Téléchargez l'application MEETING GUIDE sur votre appareil cellulaire pour obtenir la liste de toutes les réunions partout dans le monde.




SAINT-HYACINTHE
TECHNOPOLE



st-hyacinthetechnopole.com

st-hyacinthetechopole.com

en solide compagnie

pour soutenir la croissance
des entreprises de Saint-Pie

Saint-Hyacinthe Technopole, votre partenaire en développement économique.

NOS ORGANISMES LOCAUX



CATÉCHÈSE Mme Carmen St-Pierre	450 772-1052
 ENTRAIDE ST-PIE M. Claude Cloutier (mardi) Mme Johanne St-Pierre	450 772-5333 450 772-5574
 CENTRE DE LA FAMILLE ST-PIE	450 772-6828
 FADOQ Mme Jacqueline Therrien Lachance	450 772-5226
 CERCLE DE FERMIÈRES Mme Thérèse Sansoucy	450 772-2741
 POPOTE ROULANTE (CBSH) La Popote roulante	450 773-4966 #1035
 CHEVALIERS DE COLOMB CONSEIL 2958 M. Patrice Caya	450 888-2969
 LIGUE DE BALLE FÉMININE Mme Ariane Beaudry	450 388-0089
 CHORALE ST-PIE Mme Roseline Poirier	450 502-5106
 LIGUE DE BALLE DU VENDREDI M. Claude Clavet	450 502-2778
 CONSEIL DE LA FABRIQUE DE LA PAROISSE SAINT-PIE Secrétariat	450 772-2440
 LIGUE DE PÉTANQUE Raynald Pomerleau	450 772-2904
 ALCOOLIQUE ANONYME	1 866-544-6322



70 av. Saint-François, Saint-Pie
450 772-6828
www.centredefamillesstpie.com
Surveillez notre page

Service aux ainés

- **Cardio-Ainé :** Activité offerte gratuitement tous les lundis matin, de 10 h à 11 h, à la salle communautaire de l'établissement L'Ombre des Pins, situé à l'Habitat Saint-Pie (139, rue de la Présentation, Saint-Pie, J0H 1W0).

Session d'hiver : jusqu'au 30 mars 2026.

Café-Causerie

- **Mardi 3 février**, à la salle communautaire de L'Ombre des Pins Thème : Chansons d'autrefois
- **Mardi 17 février** à la bibliothèque de Saint-Pie Animation : « Et si je te racontais... » par monsieur Jean-Marc Hamel, animateur à la bibliothèque de Saint-Hyacinthe.
- **Mardi 3 mars**, à la salle communautaire de L'Ombre des Pins Conférence présentée par l'Association des retraités du Québec.
- **Mardi 17 mars**, à la bibliothèque de Saint-Pie Discussion avec le Collectif d'action populaire, qui viendra présenter ses services.

Espace Ados

- Tous les jeudis soir, de 17 h à 21 h
- **Vendredi 20 février** : Soirée sport au Centre sportif et culturel de Saint-Pie
- **Vendredi 20 mars** : Soirée jeux de société Viens nous faire découvrir le jeu de société qui anime tes soirées!
- **NOUVEAUTÉ** : Une activité aura lieu **un samedi par mois**. Pour le mois de mars, une activité de **jeu de rôle Donjons et Dragons** est prévue.
- Les informations détaillées seront publiées sur la page Facebook Espace Ado Saint-Pie. Inscription via **Qidigo**.

Bébé et moi

Début le 3 février, de 13 h à 14 h 30, **jusqu'au 17 mars**.

Gratuit pour les membres.

Inscription via **Qidigo**.

Activité Parent-Enfant

- **Atelier musical** avec Annabelle Petit, professeure de danse à l'école Movimento.

Tous les jeudis matin, de 9 h à 11 h, jusqu'au **jeudi 26 février**.

Ouvert aux parents et aux enfants âgés de **3 à 5 ans**.

Activité gratuite et accessible à tous.

Inscription sur **Qidigo**.

Il n'est pas obligatoire d'être membre du Centre de la Famille pour participer à ces ateliers.

Après le jeudi 26 février :

Activités offertes tous les **jeudis, de 9 h à 11 h**.

Programmation détaillée à venir.

Services de halte

Les inscriptions pour le mois de mars (Halte-garderie Micro-Rafale, Halte-répit Un moment pour moi et Halte-garderie Méga-Rafale) débuteront le **lundi 2 février à 8 h**.

Casseroles branchées

- **5 février** : Cuisine collective de façon virtuelle à 9 h. Les participants pourront cuisiner dans le confort de leur foyer, tout en étant en bonne compagnie et accompagnés par la cuisinière, Christina Loubier. Tous les aliments sont livrés la veille à la maison.

Bingo

- **Samedi 21 février**, dès 19 h.
Ouverture des portes à 18 h.

Samedi 21 février 2026

Salle de la FADOQ St-Pie

301 rue Notre-Dame

Saint-Pie

Prix: 20\$ (payable aux portes)

Ouverture des portes : 18h00

Début des jeux: 19h00

*** Moitié/Moitié***

Breuvages et chips en vente sur place

*** Tampon encreur prêté**

****1 pad de 10 feuilles (12 cartes par feuille)**

La tasse du Réconfort

Rencontre destinée aux parents d'enfants ayant des besoins particuliers.

• Dimanche 8 mars à 9 h

Animée par Rudith, intervenante à l'APEH RVM (Association des parents d'enfants handicapés Richelieu-Val-Maska). Possibilité d'inscrire gratuitement les enfants à la halte-répit Un moment pour moi durant la rencontre.

Inscription via le site Internet de l'APEH RVM.

Activités de la semaine de relâche

- **2 mars** : Animation de cuisine aux Galeries de Saint-Hyacinthe, animée par Christina Loubier, cuisinière et animatrice des cuisines parents-enfants.

Activité gratuite. Pour plus de détails, veuillez consulter la programmation des Galeries de Saint-Hyacinthe.

- **5 mars** : Les Casseroles branchées de mars auront lieu exceptionnellement en présentiel dans nos cuisines à 9 h. Toute la famille est invitée à se joindre à nous pour cuisiner ensemble dans une ambiance conviviale.

- Activité intergénérationnelle de tricot en collaboration avec le Cercle des fermières.

Il n'y a pas d'âge pour apprendre à tricoter! **Surveillez nos réseaux sociaux pour connaître la date de l'activité!**

Inscription sur Qidigo dès le 2 février, afin de prévoir le matériel nécessaire.

Activité gratuite.

POUR ACCÉDER FACILEMENT
À NOTRE SITE WEB



Votre calendrier - FÉVRIER 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
Pleine lune ☽ 1 Inscription halte garderie pour mars FADOQ : CARTES + DANSE	Centre de la famille: Service aux ainés + Inscription halte garderie pour mars FADOQ : CARTES + DANSE	2 Centre de la famille: Service aux ainés + Inscription halte garderie pour mars FADOQ : CARTES + DANSE	3 Entraide : ouvert 13 h à 16 h Centre de la famille Service aux ainés Bébé et moi Conseil municipal Séance à 19 h	4 Centre de la famille : Activité parent-enfant Casseroles branchées	5 Centre de la famille : Activité parent-enfant Casseroles branchées	6 Entraide : 9 h à 12 h FADOQ : souper de la St-Valentin
8 Centre de la famille: Service aux ainés FADOQ : CARTES + DANSE	9 Centre de la famille: Service aux ainés FADOQ : CARTES + DANSE	10 Entraide : ouvert 13 h à 16 h Centre de la famille: Service aux ainés Bébé et moi	11 Centre de la famille : Activité parent-enfant Espace Ados	12 Centre de la famille : Activité parent-enfant Espace Ados	13 Collecte de déchets D	14 SAINTE-VALENTIN
15 DATE LIMITE POUR POSTULER ANIMATEUR DE CAMP DE JOUR	16 DÉBUT DES INSCRIPTIONS SCOLAIRE 2026-2027 Centre de la famille: Service aux ainés FADOQ : BINGO + CARTES	17 Entraide : ouvert 13 h à 16 h Centre de la famille : Service aux ainés Bébé et moi	18 Bibli Heure du conte	19 Centre de la famille : Activité parent-enfant Espace Ados	20 Centre de la famille : Espace Ados Soirée sport FADOQ : DANSE	21 Centre de la famille: BINGO 19H
22 Centre de la famille: Service aux ainés FADOQ : CARTES + DANSE	23 Centre de la famille: Service aux ainés FADOQ : CARTES + DANSE	24 Entraide : ouvert 13 h à 16 h Centre de la famille: Bébé et moi	25 Centre de la famille : Activité parent-enfant Espace Ados	26 Centre de la famille : Activité parent-enfant Espace Ados	27 Collecte de déchets D FERMETURE DES DEMANDES D'INTÉGRATION (ACCOMPAGNEMENT) CAMP DE JOUR 2026	28 O = Organique R = Recyclable D = Déchet

Votre calendrier - MARS 2026

Dimanche	Lundi	Mardi	Mercredi	Jeudi	Vendredi	Samedi
1 Début de la semaine de relâche Centre de la famille: Service aux ainés + Activité semaine de relâche FADOQ : CARTES + DANSE	2 Pleine lune Entraide : ouvert 13 h à 16 h Centre de la famille Service aux ainés Bébé et moi Conseil municipal Séance à 19 h	3  BIBLIO SCIENCES EN FOLIE 13H30	4 Centre de la famille : Activité parent-enfant Espace Ados Casseroles branchées	5 Centre de la famille : Activité parent-enfant Espace Ados Rafle de Jambons 20h	6 Entraide : 9 h à 12 h CHEVALIERS	7 Rafle de Jambons 20h CHANGEMENT D'HEURE
8 Centre de la famille: Service aux ainés FADOQ : CARTES + DANSE	9 Centre de la famille: Service aux ainés Entraide : ouvert 13 h à 16 h Centre de la famille: Service aux ainés Bébé et moi	10  Cercle des fermières : Réunion mensuelle à la cabane à sucre	11 Centre de la famille : Activité parent-enfant Espace Ados	12 Collecte de matières organiques	13 Collecte de déchets D	14
15 BRUNCH DES CHEVALIERS Cabane à sucre	16 Centre de la famille: Service aux ainés FADOQ : BINGO + CARTES	17  Biblio Heure du conte	18 Centre de la famille : Activité parent-enfant Espace Ados	19 FADOQ : DANSE Centre de la famille : Espace Ados Soirée de jeux de société	20 Collecte de déchets D	21
22	23 Centre de la famille: Service aux ainés FADOQ : CARTES + DANSE	24  Centre de la famille : Activité parent-enfant Espace Ados	25 Centre de la famille : Activité parent-enfant Espace Ados	26 DATE LIMITE POUR POSTULER ARBITRE SOCCER ET DEK HOCKEY	27 Collecte de matières recyclables R	28
29 Centre de la famille : La tasse du Réconfort	30 Centre de la famille: Service aux ainés FADOQ : CARTES + DANSE	31 Entraide : ouvert 13 h à 16 h				

O = Organique
R = Recyclable
D = Déchet



CALENDRIER 2026

SAINT-DAMASE, SAINT-PIE, SAINTE-MADELEINE ET SAINTE-MARIE-MADELEINE



LÉGENDE

JANVIER							FÉVRIER							MARS							AVRIL						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
							3		1	2	3	4	5	7	1	2	3	4	5	7	1	2	3	4	5	7	4
4	5	6	7	8	9	10	10	8	9	10	11	11	12	14	8	9	10	11	12	14	14	5	6	7	8	11	11
11	12	13	14	15	16	17	15	16	17	18	19	19	21	21	15	16	17	18	19	21	12	13	14	15	18	18	
18	19	20	21	22	23	24	22	23	24	25	26	26	28	28	22	23	24	25	26	28	19	20	21	22	25	25	
25	26	27	28	29	30	31									29	30	31				26	27	28	29			

MAI							JUIN							JUILLET							AOÛT						
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S
							2		1	2	3	4	5	6	1		2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	1
3	4	5	6	7	8	9	7	8	9	10	11	12	13	13	5	6	7	8	9	10	11	12	13	14	15	8	
10	11	12	13	14	15	16	14	15	16	17	18	19	20	20	12	13	14	15	16	17	18	19	20	21	22	15	
17	18	19	20	21	22	23	21	22	23	24	25	26	27	27	19	20	21	22	23	24	25	26	27	28	29	29	
24 ³¹	25	26	27	28	29	30	28	29	30	31					26	27	28	29	30	31	23	30	31	25	26	27	29

SEPTEMBRE							OCTOBRE							NOVEMBRE							DÉCEMBRE							
D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	D	L	M	M	J	V	S	
1	2	3	4	5										3	1	2	3	4	5	7	1	2	3	4	5	5		
6	7	8	9	10	11	12	4	5	6	7	8	9	10	11	14	6	7	8	9	10	12							
13	14	15	16	17	18	19	11	12	13	14	15	16	17	18	15	16	17	18	19	21	13	14	15	16	17	19		
20	21	22	23	24	25	26	18	19	20	21	22	23	24	25	28	20	21	22	23	24	26	27	28	29	30	31	26	
27	28	29	30				25	26	27	28	29	30	31		29	30	31	27	28	29	30	31	27	28	29	30	31	

	Récupération
	2 FOIS/ANNÉE

	Récupération surplus acceptés
	Matières organiques

	Déchets
	Férié

Récupération
 • Saint-Damase
 • Sainte-Madeleine
 • Sainte-Marie-Madeleine

Gros rebut
 • Saint-Pie

Déchets

Résideus domestiques dangereux (RDD)
 pour les lieux de collecte, voir l'aide-mémoire ou le site Internet de la RIAM